



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine
École des sciences de la réadaptation

GUIDE DE PRÉPARATION ET DE RÉALISATION

STAGE D'ACCOMPAGNEMENT- PARRAINAGE ERG-2600

LES 16 APPRENTISSAGES DU STAGE D'ACCOMPAGNEMENT-PARRAINAGE*

| DÉVELOPPEMENT RELATIONNEL (DR) | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|--|------|
| DR1 | Apprentissage clé | Établir une relation aidante avec la personne accompagnée. | p. 4 |
| DR2 | Apprentissage clé | Maintenir une relation aidante avec la personne accompagnée. | p. 5 |
| DR3 | Apprentissage clé | Terminer une relation aidante avec la personne accompagnée. | p. 8 |
| DR4 | Apprentissage progressif | Établir une relation professionnelle avec les proches et les intervenants. | p. 9 |

| PROFESSIONNALISME (P) | | | |
|------------------------------|--------------------------|---|-------|
| P1 | Apprentissage clé | Réaliser un accompagnement-parrainage selon les modalités définies. | p. 10 |
| P2 | Apprentissage progressif | Respecter la confidentialité des informations. | p. 13 |
| P3 | Apprentissage progressif | Faire preuve d'une attitude non discriminatoire. | p. 14 |
| P4 | Apprentissage clé | Assurer sa sécurité et celle de la personne accompagnée. | p. 15 |
| P5 | Apprentissage progressif | Entretenir une relation professionnelle avec l'enseignant clinique et le groupe de supervision. | p. 17 |
| P6 | Apprentissage progressif | Communiquer ses réflexions au regard de son accompagnement. | p. 19 |
| P7 | Apprentissage progressif | Rédiger une note de correspondance. | p. 20 |

| EXPERTISE EN ERGOTHÉRAPIE (E) | | | |
|--------------------------------------|--------------------------|---|-------|
| E1 | Apprentissage progressif | Mettre à jour ses connaissances au regard de la situation de la personne accompagnée. | p. 21 |
| E2 | Apprentissage progressif | Mobiliser l'interaction personne-occupation-environnement. | p. 22 |
| E3 | Apprentissage clé | Mener une activité réflexive au regard des différentes composantes de la relation. | p. 24 |
| E4 | Apprentissage progressif | Justifier ses actions par le raisonnement clinique. | p. 27 |
| E5 | Apprentissage progressif | Décrire la dualité des choses. | p. 28 |

| ANNEXES | | | |
|----------------|--------------|--|-------|
| I | Annexe 1 à 5 | | p. 29 |

* Un **apprentissage clé** est un apprentissage à atteindre obligatoirement.

Un **apprentissage progressif** est un apprentissage qui se développera progressivement tout au long du programme de formation.

Apprentissage clé

DR1. Établir une relation aidante avec la personne accompagnée.

Explications :

La relation commence par un premier contact, lequel passe par l'échange d'un premier regard, d'un premier mot, d'un geste, d'une expression faciale. Le stagiaire devra se renseigner sur l'histoire de la personne, son vécu et le but sous-jacent à l'accompagnement-parrainage. Concrètement, les personnes échangent des informations, font connaissance et s'ajustent l'une à l'autre en se trouvant des points communs et en prenant des décisions ensemble comme le moment de la prochaine rencontre ou l'élaboration d'un projet d'activité. Même si la première impression est importante, la relation ne s'établit pas en une seule rencontre. Les personnes ont à s'approprier l'une l'autre à travers les interactions successives.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Se montrer ouvert, intéressé et accessible.
- Prendre l'initiative de faire la conversation.
- Donner le ton à l'échange pour qu'il soit à la fois léger et respectueux (attitude sereine).
- Inviter la personne accompagnée à parler de sa situation, de ses intérêts, de ses expériences.
- Faire des liens avec ses propres intérêts ou expériences.
- Faire des liens avec les possibilités qu'offre l'accompagnement-parrainage.

Responsabilité de l'enseignant clinique :

- Soutenir le stagiaire.

Portrait type attendu du stagiaire :

Le stagiaire :

- Se présente comme personne stagiaire.
- Fait sa part pour établir la relation avec la personne accompagnée.
- S'efforce d'établir une relation de collaboration avec la personne accompagnée.
- Rappelle son rôle comme accompagnateur, la fréquence des rencontres et la durée de l'accompagnement-parrainage.
- S'enquière de la situation de la personne et de ses projets.
- Écoute attentivement la personne.
- Clarifie les attentes de la personne en présentant le document « contrat de stage ».
- Présente et fait signer le document « consentement de la personne accompagnée ».
- Agit conformément aux valeurs prônées en ergothérapie : ouverture, humanisme, créativité, engagement, autonomie et rigueur.

Apprentissage clé

DR2. Maintenir une relation aidante avec la personne accompagnée.

Explications :

L'accompagnement-parrainage est centré sur la dimension relationnelle de l'ergothérapie, sur le fait que le stagiaire comme l'aidé participent à la relation en l'influçant et que cette relation a un potentiel de transformation. La relation aidant-aidé recherchée est celle qui favorisera le cheminement personnel de l'aidé vers une plus grande autonomie, une meilleure intégration sociale et l'actualisation de soi. Le lien établi entre le stagiaire et la personne accompagnée représente un levier avec l'occupation pour améliorer la qualité de vie et le bien-être de la personne accompagnée. Il prend appui sur la reconnaissance de la valeur de la personne et de son caractère unique. Il peut briser l'isolement, raviver l'énergie et susciter l'espoir. La relation aidant-aidé recherchée est aussi celle qui permet au stagiaire de s'utiliser soi-même, de ressentir sa place dans la relation et d'en estimer l'impact sur lui comme sur l'autre.

Toute relation implique des émotions. Il est donc important que le stagiaire reconnaisse les émotions de la personne accompagnée et les siennes afin d'être en mesure de décider s'il y a lieu de les exprimer et comment le faire de manière adéquate. La gestion des émotions renvoie à la conscience de soi et à l'usage de soi dans la relation aidante.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Démontrer des attitudes adéquates.

Par exemple, le stagiaire :

- se montre observateur et attentif,
- se montre accueillant,
- se montre actif (il prend la parole pour se faire connaître, fait des suggestions, exprime son appréciation et sa confiance au regard des capacités de la personne accompagnée),
- se montre humble (n'offre pas de solution toute faite ou de solution miracle),
- se montre spontané (ne joue pas la parfaite neutralité),
- se montre fiable (fait ce qu'il dit et dit ce qu'il fait),
- se montre sécuritaire,
- fait preuve de flexibilité et de disponibilité,
- garde son calme,
- prend le temps d'être avec la personne,
- se montre souriant,
- se place en position d'écoute active (ne réfléchit pas à ce qu'il va répondre pendant que la personne parle),
- se place en position d'écoute non sélective (est centré sur le vécu de la personne, sur ses émotions et son histoire, il ne juge pas),
- évite de jouer au sauveur.

○ Poser des actions adéquates.

Par exemple, le stagiaire :

- vouvoie la personne accompagnée si c'est un adulte ou une personne âgée,
- nuance la relation selon le contexte,
- donne la parole à la personne accompagnée et l'écoute,
- la met à l'aise,
- exprime son intention en disant, par exemple : « je peux vous poser une question ou vous dire quelque chose ? »,
- s'enquiert de différentes manières (verbales et non verbales) des projets ou des activités que la personne accompagnée aimerait réaliser pendant la session,
- s'enquiert des émotions de la personne accompagnée,
- met des mots sur ce que la personne semble ressentir comme émotion,
- accueille les émotions de la personne accompagnée,
- repère les valeurs de la personne accompagnée,
- vérifie les perceptions et les craintes de la personne accompagnée (pose des questions ouvertes et reformule ce qui a été compris),
- rassure la personne accompagnée, suscite l'espoir,
- respecte les moments de silence et lui laisse le temps de formuler son idée,
- manifeste de l'empathie (reflet des émotions) et de la compassion à la personne accompagnée,
- offre une rétroaction à la personne accompagnée au moment opportun (valide son discours et ses actions),
- favorise l'expression des idées et des émotions de la personne accompagnée en lui fournissant du matériel concret pour se découvrir et se dire de différentes manières,
- stimule et motive, s'implique en proposant des activités et en donnant son opinion quant à son intérêt et quant aux possibilités de réaliser les activités suggérées par la personne accompagnée,
- répond à la personne accompagnée en exprimant son idée,
- prend position et se dévoile pour soutenir s'il y a lieu et en dernier ressort, exprime ses émotions avec réserve pour aider la personne accompagnée (attention au contretransfert),
- négocie avec la personne accompagnée le choix des activités et du projet commun,
- recadre si nécessaire les limites de la relation en accompagnement-parrainage,
- encourage, soutient et valorise les efforts et les initiatives de la personne accompagnée,
- confronte la personne accompagnée avec tact si nécessaire,
- pose ses limites si nécessaire,
- facilite la vie de la personne accompagnée, ne la contrôle pas,
- valorise l'individualité de la personne accompagnée,
- montre qu'il se soucie du bien-être et du bonheur de la personne accompagnée,
- applique les techniques de pacification, si nécessaire,
- soutient la personne de différentes manières,
- encourage l'autodétermination de la personne accompagnée,
- utilise l'humour pour détendre l'atmosphère,
- cultive le plaisir et la créativité,
- prend soin de soi,
- souligne les réalisations observées chez l'autre pour les consolider,
- conclue l'entretien et remercie.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Accompagner le stagiaire dans le développement de ses habiletés relationnelles.
- Accompagner le stagiaire dans l'utilisation des modes relationnels (Taylor, 2020) et des stratégies de communication.
- Intervenir pour corriger la situation s'il y a lieu.
- Donner une rétroaction écrite au stagiaire dans son journal de bord.
- Donner une rétroaction verbale lors des rencontres de supervision.

Portrait type attendu du stagiaire :*Le stagiaire :*

- Fait sa part afin de maintenir une relation aidante avec la personne accompagnée (utilise et ajuste ses attitudes et ses actions).
- Met en pratique une relation de collaboration auprès de la personne accompagnée tout au long des rencontres.
- Gère l'expression de ses émotions en disciplinant ses réponses, en restant cohérent et professionnel.
- Fait preuve de tact.
- Tient compte des différences culturelles dans l'expression et l'interprétation des émotions.
- Utilise et ajuste les modes relationnels (Taylor, 2020) et les stratégies de communication appropriées selon les caractéristiques interpersonnelles et les événements interpersonnels de la personne accompagnée.

Apprentissage clé

DR3. Terminer une relation aidante avec la personne accompagnée.

Explications :

La fin de la relation avec la personne accompagnée est une étape incontournable à franchir.

À cette étape, il est important que le stagiaire démontre une attention spéciale à ce que vit la personne accompagnée pour valider ses sentiments et même son deuil. Il est nécessaire de consolider les acquis de la période d'accompagnement et de l'encourager à poursuivre son cheminement avec confiance. Pour le stagiaire il est important de prendre conscience de ses propres sentiments (soulagement, peine, satisfaction, déception ou autres) en tant qu'aidant et des comportements qu'ils peuvent susciter même à son insu.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Rappeler avec tact à certaines occasions que la fin de l'accompagnement-parrainage approche et par conséquent, la fin de la relation aussi.
- Gérer l'expression de ses émotions au regard de la fin de la relation.
- Mettre fin à la relation aidante en respectant et en soutenant l'aidé.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Accompagner le stagiaire dans cette étape cruciale.

Portrait type attendu du stagiaire :

Le stagiaire :

- Rappelle avec délicatesse dès la 5^e semaine la fin prochaine de l'accompagnement-parrainage.
- Fait de la place pour l'expression des émotions qui accompagnent la fin de la relation.
- Prend conscience et gère les risques associés à la fin de l'accompagnement-parrainage.
- Fait un bilan de l'accompagnement-parrainage avec la personne accompagnée en utilisant les moyens appropriés.
- Planifie avec la personne accompagnée l'utilisation des dernières rencontres (projets, activités, autres).
- Souligne la fin de l'accompagnement-parrainage, les réalisations et les acquis des deux partenaires.
- Encourage la personne accompagnée à investir dans de nouvelles relations et de nouvelles activités.
- **Ne garde pas contact avec la personne accompagnée après la fin du stage.**
- Remercie la personne accompagnée de sa collaboration à son développement d'aidant.

Apprentissage progressif

DR4. Établir une relation professionnelle avec les proches et les intervenants.

Explications :

La personne accompagnée fait partie d'un système social (Taylor, 2020), d'une famille, d'un organisme, d'un groupe, d'un réseau, d'une communauté (tous des systèmes sociaux). Elle entretient d'autres liens avec différents acteurs parallèlement à l'accompagnement-parrainage.

Le stagiaire doit être sensible à la situation de la personne accompagnée. Lorsque la personne accompagnée est un enfant ou un adolescent, le stagiaire informe les parents des projets, d'autant plus que leur contribution sera nécessaire et que les nouvelles expériences proposées peuvent les intéresser. Quand la personne reçoit l'assistance de ses proches ou vit en centre d'hébergement, il convient au stagiaire de se présenter aux principaux acteurs, ceux qui sont le plus présents auprès d'elle ou qui ont un lien significatif avec elle afin d'instaurer un climat de confiance et de collaboration. Ces personnes de l'entourage, comme les conjoints, peuvent aussi communiquer des informations précieuses ou donner un coup de main indispensable pour la réalisation des projets visés dans le contexte de l'accompagnement-parrainage.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Identifier les personnes clés de l'entourage (le système social de la personne accompagnée).
- Se présenter à elles et se montrer empathique à leur situation.
- Les informer quant au déroulement de l'accompagnement-parrainage.
- Établir une collaboration avec ces personnes pour réaliser certaines activités reliées à l'accompagnement-parrainage.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Veiller à ce que le stagiaire prenne en compte les autres acteurs concernés dans l'entourage de la personne accompagnée.
- Conseiller le stagiaire quant à la manière appropriée d'interagir avec les uns et les autres.

Portrait type attendu du stagiaire :

Le stagiaire :

- Identifie les personnes clés de l'entourage de la personne accompagnée.
- Se présente comme stagiaire.
- Initie des échanges auprès des personnes clés de la personne accompagnée.
- Rappelle les objectifs du stage.
- Informe du déroulement du stage.
- Respecte la confidentialité.
- Se montre empathique à leur situation.
- Utilise un vocabulaire approprié.
- Communique avec les proches et les intervenants au besoin et, notamment, pour les informer de la fin de l'accompagnement-parrainage.

Apprentissage clé

P1. Réaliser un accompagnement-parrainage selon les modalités définies.

Explications :

Les stagiaires sont appelés à vivre sous supervision, une relation privilégiée, constructive et continue pendant 10 semaines, à raison d'une à deux rencontres par semaine avec une personne ayant des problèmes qui gênent son fonctionnement, son épanouissement et son intégration. Cette aide s'articule à partir de quatre éléments : l'utilisation de la connaissance de soi chez le stagiaire, la mobilisation de la personne accompagnée et de son environnement et la participation occupationnelle.

Le stagiaire n'a pas à évaluer ou faire un plan d'intervention lors de ce stage.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) pour chacune des trois étapes de l'accompagnement-parrainage :

- Étape 1 : Amorcer l'accompagnement-parrainage
 - Prendre contact avec la personne responsable de son jumelage.
 - Prendre contact avec la personne accompagnée pour se connaître, faire connaissance avec elle et son milieu, s'enquérir de ses projets ou de ses souhaits, lui rappeler le cadre et les possibilités de l'accompagnement-parrainage.
 - S'entendre avec les parents s'il s'agit d'un enfant ou d'un adolescent quant au moment des rencontres, leur rappeler le cadre et les possibilités de l'accompagnement-parrainage.
- Étape 2 : Mener l'accompagnement-parrainage
 - Entretenir une relation aidante avec la personne accompagnée à l'intérieur des rencontres étalées sur 10 semaines. Deux rencontres à distance de 60 minutes sont prévues chaque semaine. Pour les rencontres en présentiel, une rencontre par semaine de 2 heures est prévue.
- Étape 3 : Clore l'accompagnement-parrainage
 - Rappeler, préparer et souligner concrètement la fin de l'accompagnement-parrainage avec les personnes concernées.

Responsabilités du responsable du cours-stage :

- Remettre les documents aux stagiaires.
- Décrire le cours-stage, son déroulement, ses objectifs, ses règles et les ressources disponibles.
- Fournir à chaque stagiaire les coordonnées du milieu auquel est rattachée la personne accompagnée.
- Faire circuler toutes les informations pertinentes au bon déroulement du stage et des apprentissages.
- Répondre aux questions des stagiaires.
- Intervenir au besoin auprès d'un stagiaire en difficulté.
- Recueillir les commentaires de la personne accompagnée à la fin du stage.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Faire le jumelage et présenter la personne à accompagner s'il y a lieu.
- Accompagner le stagiaire dans sa réflexion, dans son développement personnel et professionnel en tant qu'aidant.
- Recueillir les commentaires de la personne accompagnée à la mi-stage et à la fin du stage s'il y a lieu.
- Évaluer le stagiaire à deux reprises durant la session (évaluation formative à la mi-stage et évaluation sommative à la fin du stage).

Portrait type attendu du stagiaire :

Dans un premier temps, le stagiaire :

- Contacte la personne responsable du jumelage.
- Contacte et se présente de manière professionnelle et chaleureuse à la personne accompagnée, à ses proches et au personnel s'il y a lieu.
- Fait connaissance avec la personne accompagnée à partir des échanges avec elle et des informations fournies par l'organisme qui fait le jumelage, par les proches ou le personnel.
- S'informe des caractéristiques de l'environnement de la personne accompagnée.
- Rappelle le cadre de l'accompagnement-parrainage à la personne accompagnée (rencontre à distance ou en présentiel), à ses proches et au personnel s'il y a lieu, en précisant le nombre et l'objectif des rencontres ainsi que son rôle dans l'accompagnement en faisant valoir les possibilités et les avantages pour la personne accompagnée.
- Obtient le consentement libre et éclairé de la personne accompagnée, ses parents ou un proche aidant. Présente les caractéristiques et les limites de l'accompagnement à distance pour la confidentialité.
- S'entend avec la personne accompagnée, ses parents ou un proche des moyens de communication qu'ils utiliseront au cours de la session s'ils devaient modifier quelque chose à leur prochain rendez-vous.

Tout au long du stage, le stagiaire :

- Organise son emploi du temps pour réaliser les rencontres auprès de la personne accompagnée, aux moments appropriés et convenus avec elle en tenant compte de son âge et de ses capacités, aux imprévus qui peuvent survenir, afin que les rencontres se déroulent dans un climat détendu et dans le temps prévu.
- Réalise une à deux rencontres par semaine (selon que le stage se déroule à distance ou en présence) pendant 10 semaines.
- Est proactif pour organiser avec la personne accompagnée les activités qu'ils projettent de faire ensemble.
- S'assure que l'environnement physique permet la confidentialité lors des rencontres.
- S'assure que les équipements et appareils sont fonctionnels lors des rencontres à distance.

Vers la mi-stage, le stagiaire :

- Prévoit un moment pour faire avec la personne accompagnée le bilan des premières rencontres à donnant l'occasion à chacun d'exprimer son appréciation de son vécu depuis le début de la relation, de clarifier l'objectif qui pourrait être poursuivi à l'intérieur du temps qui reste et de négocier les moyens pour y arriver.

Vers la fin du stage, le stagiaire :

- Rappelle et prépare avec tact la personne accompagnée et son entourage la fin prochaine de l'accompagnement-parrainage.

Apprentissage progressif

P2. Respecter la confidentialité des informations.

Explications :

Conformément au code de déontologie des ergothérapeutes (code de déontologie sur le site de l'OEQ), l'ergothérapeute [le stagiaire en accompagnement-parrainage] :

- Doit respecter le secret de tout renseignement de nature confidentielle obtenu dans l'exercice de sa profession [de son stage].
- Doit éviter les conversations indiscrètes au sujet d'un client [d'une personne accompagnée] et des services qui lui sont rendus.
- Ne doit pas faire usage de renseignements de nature confidentielle au préjudice d'un client [d'une personne accompagnée] ou en vue d'en obtenir directement ou indirectement un avantage pour lui-même ou pour autrui.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Lire le code de déontologie professionnel de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec.
- Respecter le code de déontologie de l'OEQ.
- Prendre connaissance du code d'éthique de l'établissement où est rattachée la personne accompagnée et le respecter.
- Poser des questions au besoin.
- Consulter le site **Préparation des stages en ergothérapie, lire les modules prévention des infections et Télépratique.**

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Répondre aux questions du stagiaire.
- Veiller au respect du code de déontologie (site de l'OEQ).

Portrait type attendu du stagiaire :

Le stagiaire :

- Respecte en tout temps la dignité, la réputation et la vie privée de la personne accompagnée et de ses proches.
- Se montre discret si une conversation concernant la personne accompagnée se tient dans un endroit public.
- Enlève les données nominatives lors d'échange d'information par courrier papier ou par courrier électronique avec l'enseignant clinique.
- Déchiquette ou supprime les documents portant des renseignements personnels à la fin du stage.
- Prend les moyens raisonnables pour s'assurer de la confidentialité lors des rencontres.
- Est en mesure de présenter et d'expliquer à la personne accompagnée les éléments importants concernant la confidentialité.

Apprentissage progressif

P3. Faire preuve d'une attitude non discriminatoire.

Explications :

Au cours de l'accompagnement-parrainage, le stagiaire entre dans l'univers de la personne accompagnée. Il doit le faire sans la juger ni faire de comparaison invalidante entre elle et lui.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Traiter la personne accompagnée sans distinction à l'égard de son style de vie, de sa culture ou de ses origines.
- Respecter les différences avec la personne accompagnée et avec ses proches.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Attirer l'attention du stagiaire sur son attitude discriminatoire.
- Susciter la réflexion du stagiaire quant aux façons de composer avec les différences.
- Intervenir pour corriger la situation s'il y a lieu.

Portrait type attendu du stagiaire :

Le stagiaire :

- S'adapte au style de vie, au rythme et au langage de la personne accompagnée.
- Ne juge pas la personne accompagnée ni ses proches ; ne les invalide pas.
- Ne tient pas de propos malveillants à l'égard de la personne accompagnée.
- Ne lui impose pas ses solutions, car ce serait la priver de ses propres ressources, ralentir le processus de transformation et risquer d'entrer en conflit avec elle.
- Se fait discret et se met au service de la personne accompagnée en se respectant lui-même (sans s'obliger à accepter ou à approuver le comportement de la personne accompagnée).
- Intervient avec tact (en respectant la dignité de la personne et en protégeant la relation).

Apprentissage clé

P4. Assurer sa sécurité et celle de la personne accompagnée.

Explications :

Les rencontres auront lieu en présentiel ou à distance (à l'aide d'une plate-forme virtuelle). Toutefois, particulièrement pour les étudiants qui feront des rencontres virtuelles, ils auront accès au milieu de vie de la personne par l'image. Également, ils auront la possibilité d'intégrer des activités dans le cadre de leurs rencontres.

Dans ce contexte moins structuré que le milieu clinique, le stagiaire doit apprendre à prendre et à assumer des décisions, tantôt seul, tantôt après discussion avec l'enseignant clinique ou une autre personne responsable. Une attention doit donc être accordée par le stagiaire aux différents types de sécurité pour lui et la personne accompagnée.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Veiller à sa propre sécurité.
- Veiller à la sécurité physique, émotionnelle, culturelle de la personne accompagnée.
- Gérer les risques conformément au milieu de vie de la personne accompagnée.
- Prévenir sa compagnie d'assurance auto s'il y a utilisation de sa voiture pour faire l'accompagnement-parrainage ou transporter la personne accompagnée.
- Vérifier et respecter les règles de l'établissement.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Préciser les règles de sécurité de l'établissement où est rattachée la personne accompagnée.
- Veiller à la sécurité de la personne accompagnée et à celle du stagiaire.
- Intervenir auprès du stagiaire pour corriger une situation potentiellement dangereuse pour l'un ou pour l'autre.

Portrait type attendu du stagiaire :

*Dans son **journal de bord** et pendant les **séances de supervision**, le stagiaire démontre comment il :*

- Identifie les éléments ou les situations pouvant compromettre la sécurité de la personne accompagnée ou la sienne.
- Prévoit et utilise les moyens appropriés pour assurer la sécurité de la personne et la sienne.
- Respecte les directives et les procédures de l'établissement où est rattachée la personne accompagnée.
- Applique les suggestions qui lui sont faites à l'égard de la sécurité.
- Se fixe des limites et les fait respecter.
- Rapporte aux personnes concernées ou mandatées pour intervenir tous les problèmes concernant la sécurité sur lesquels il ne peut agir lui-même.

De manière plus spécifique, le stagiaire :

- S'assure de la sécurité physique de la personne lors d'activité à distance (par exemple les risques de chute lors d'une activité nécessitant un transfert ou d'être debout).
- Préviend les accidents et les chutes, en rappelant et en respectant les consignes de sécurité et les principes pour des transferts, des déplacements et des activités sécuritaires.
- Réagit de manière raisonnable aux situations imprévues.
- Ne se laisse pas traiter de manière déplacée, injurieuse, violente, abusive ou dégradante et prévient l'enseignant clinique si c'est le cas.
- Est attentif au bien-être et à la tranquillité d'esprit de la personne accompagnée par des messages clairs et appropriés à la situation.
- Respecte le budget de la personne accompagnée, de même que le sien (par exemple pour des activités payantes).
- Préviend les situations désobligeantes pour la personne accompagnée en évitant les occasions de désorganisation ou celles où elle serait traitée de manière discriminatoire.
- Évite de l'isoler par l'accompagnement-parrainage en respectant ses relations avec son entourage et en lui faisant connaître diverses ressources pouvant correspondre à ses besoins.

Apprentissage progressif

P5. Entretenir une relation professionnelle avec l'enseignant clinique et le groupe de supervision.

Explications :

Ce cours-stage s'inscrit dans une pédagogie active où le stagiaire développe ses apprentissages de manière autonome tout en étant accompagné par l'enseignant clinique et le groupe de supervision à l'intérieur de quelques activités obligatoires.

Il s'agit d'une supervision indirecte où l'enseignant clinique et le stagiaire maintiennent des échanges continus à travers les écrits du stagiaire (portraits initiaux et finaux de l'aidant et de l'aidé, journal de bord) et les commentaires, questions et suggestions de l'enseignant clinique. La supervision inclut aussi 4 séances de groupe de 4 stagiaires où les membres du groupe et l'enseignant clinique travaillent ensemble.

L'enseignant clinique et les autres stagiaires fournissent une rétroaction au stagiaire et favorisent la discussion, ce qui permet à ce dernier de prendre conscience de ses attitudes, sentiments et comportements, de mieux les comprendre, d'élargir ses perspectives et d'explorer d'autres manières d'agir.

Le stagiaire collabore avec ses collègues [enseignant clinique et membres du groupe de supervision] et cherche à maintenir des relations harmonieuses ; il aide au développement de sa profession par l'échange de ses connaissances et expériences avec ses confrères [enseignant clinique et membres du groupe de supervision].

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Se présenter ponctuellement, assidument et adéquatement préparé aux quatre séances de supervision à distance en groupe :
 - Prendre connaissance des documents.
 - Consulter d'autres ressources, si nécessaire.
- Se présenter à toute rencontre individuelle convoquée par l'enseignant clinique.
- Négocier puis respecter le contrat d'apprentissage (annexe 3).
- Se fixer un objectif d'apprentissage personnel.
- Évaluer l'atteinte de cet objectif personnel.
- Participer activement à la vie du groupe de supervision (en se montrant attentif, compatissant et agréable, en suscitant l'échange des idées et le partage du vécu, en donnant du soutien à ses collègues, en préservant l'harmonie du groupe, en faisant preuve de tact, et autres).
- Solliciter l'aide de l'enseignant clinique, du responsable du cours ou de la personne responsable du jumelage si la situation pose un dilemme ou entraîne un danger pour la personne accompagnée ou lui-même.
- Utiliser un vocabulaire juste et respectueux en tout temps avec l'enseignant clinique et les membres de son groupe de supervision.
- Vouvoyer l'enseignant clinique à moins d'indication contraire.
- Exprimer ses idées, ses observations et ses suggestions de manière constructive.
- S'assurer de bien saisir le point de vue des autres.
- Faire preuve de discrétion.
- Recevoir avec ouverture les commentaires et suggestions de l'enseignant clinique et des membres du groupe.
- S'engager activement dans le processus d'apprentissage et de transformation (pose des questions, échange ses idées, donne du soutien à ses collègues)

- Discuter de ses points de vue et de ceux des autres avec courtoisie en respectant ses interlocuteurs de même que les personnes accompagnées.
- Remettre son journal de bord (en respectant la forme demandée), les portraits initiaux et finaux dans les délais convenus tout au long de la session.

Responsabilités du responsable du cours :

- Rappeler et justifier les règles de supervision.
- Fournir à chaque stagiaire les coordonnées de l'enseignant clinique qui l'accompagnera.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Adopter une pédagogie active, c'est-à-dire :
 - Reconnaître les capacités du stagiaire.
 - Encourager le stagiaire à explorer et à agir.
 - Appuyer le stagiaire dans la construction de son identité d'aidant.
 - Favoriser l'autonomie et la responsabilisation du stagiaire.
 - Négocier un contrat d'apprentissage avec les étudiants de son groupe.
- Fournir une rétroaction régulière :
 - Prendre connaissance et commenter les portraits de l'aidant et de la personne accompagnée dans les meilleurs délais possibles.
 - Prendre connaissance et commenter les entrées dans le journal de bord au fur et à mesure de leur dépôt.
- Animer les 4 rencontres de supervision en groupe et favoriser la participation de tous les membres du groupe.
- Évaluer les apprentissages du stagiaire en remplissant le formulaire prévu à cet effet à la mi-stage (dans un but formatif) et à la fin du stage (dans un but sommatif).
- Présenter les résultats des évaluations au stagiaire.

Portrait type attendu du stagiaire :

Le stagiaire :

- Participe activement à la tâche de réflexion lors des séances de supervision (en posant des questions, en répondant à celles des autres, en donnant son opinion ou des informations, en prenant part aux activités proposées par l'enseignant clinique, en tirant des conclusions, et autres).
- Exprime ses idées, ses observations et ses suggestions de manière constructive.
- Établit des relations harmonieuses et constructives avec l'enseignant clinique et les membres du groupe de supervision.
- Remet les travaux (portraits initiaux et finaux, la lettre à l'organisme) à l'enseignant clinique dans les délais convenus au début et à la fin de la session.
- Remet son journal de bord en respectant la fréquence, la forme demandée et dans les délais convenus.
- Négocie et respecte un contrat d'apprentissage avec son groupe et l'enseignant clinique.
- Fait preuve de respect, de politesse, de collaboration, de courtoisie et de savoir-vivre.
- Se présente ponctuellement et est préparé aux quatre rencontres de supervision en groupe.
- Reçoit avec ouverture les commentaires et suggestions de l'enseignant clinique et des membres du groupe.
- Se montre attentif envers ses interlocuteurs (enseignant clinique et membres du groupe).
- Sollicite de l'aide lorsqu'une situation pose un dilemme ou entraîne un danger pour la personne accompagnée ou lui-même.

Apprentissage progressif

P6. Communiquer ses réflexions au regard de son accompagnement.

Explications :

En accord avec la compétence touchant le professionnalisme, le stagiaire doit communiquer ses réflexions oralement et par écrit avec ses pairs et ses collègues. Il doit s'exprimer à propos de son accompagnement-parrainage tant dans ses écrits (portraits et journal de bord) que dans le cadre des séances de supervision.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Participer aux séances de supervision en prenant la parole pour narrer les événements, analyser la situation et explorer les manières de faire.
- Rédiger son journal de bord, les portraits initiaux et finaux en respectant la forme et le contenu demandé.
- Participer aux discussions.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Encourager le stagiaire à communiquer en lui posant régulièrement des questions.
- Fournir une rétroaction régulière sur la communication tant orale qu'écrite du stagiaire quant à :
 - la clarté (texte et discours introduits, développés et conclus, compréhensibles),
 - la précision (texte et discours traités rigoureusement en lien avec l'objectif, choix des termes appropriés à l'objet traité, richesse du vocabulaire),
 - la cohérence (texte et discours structurés, sans confusion, centrés sur le sujet principal),
 - la logique (organisation et enchaînement des idées autour d'un fil conducteur).

Portrait type attendu du stagiaire :

Le stagiaire :

- Rédige les portraits initiaux et finaux de l'aidant et de la personne accompagnée :
 - En respectant la forme et le contenu demandé, de même que les règles d'organisation des idées pour les exprimer clairement et précisément.
 - **(Voir description de ce qui est attendu aux pages 25 et 26)**
- Rédige son journal de bord après chaque rencontre avec la personne accompagnée en respectant la forme et le contenu demandé, de même que les règles d'organisation des idées pour les exprimer clairement et précisément (voir annexe 5).
- Prend l'initiative d'exprimer son vécu et ses réflexions oralement et par écrit.
- Organise ses propos tant à l'écrit qu'à l'oral pour être clair, précis, cohérent et logique.
- Répond aux invitations de s'exprimer.
- Participe aux discussions.
- Utiliser un vocabulaire juste et respectueux en tout temps.

Apprentissage progressif

P7. Rédiger une note de correspondance.

Explications :

L'accompagnement-parrainage constitue un service en soi. Une note de correspondance professionnelle témoignant de la réalisation de l'accompagnement-parrainage et de ses retombées doit donc être adressée par le stagiaire à l'organisme à la fin de la session.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Se renseigner sur le contenu d'une note de correspondance et sur la manière de la rédiger.
- Écrire la note de correspondance à l'organisme où est rattachée la personne accompagnée.
- Transmettre, après l'avoir fait réviser par l'enseignant clinique, une lettre respectant les règles de la correspondance et témoignant de la réalisation et des retombées de l'accompagnement-parrainage à l'organisme responsable du jumelage.

Responsabilité de l'enseignant clinique :

- Superviser la rédaction et le dépôt de la lettre témoignant de l'accompagnement-parrainage à l'organisme de jumelage.

Portrait type attendu du stagiaire :

Le stagiaire :

- Rédige une lettre adressée à l'organisme où est rattachée la personne accompagnée en suivant les règles de présentation en vigueur (lettre type en annexe 2).
- Inclut dans cette lettre les éléments suivants :
 - une confirmation de la réalisation de l'accompagnement-parrainage (période concernée, exemples d'activités, de situations vécues ou de sujets abordés, consentement éclairé de la personne accompagnée),
 - les principales retombées observées sur la personne accompagnée,
 - les recommandations qui peuvent être utiles dans l'avenir pour le bien-être de la personne accompagnée et sa participation sociale,
 - des remerciements pour avoir permis le jumelage avec la personne accompagnée.

Apprentissage progressif

E1. Mettre à jour ses connaissances au regard de la situation de la personne accompagnée.

Explications :

L'accompagnement-parrainage se fait auprès d'une personne qui peut avoir des problèmes de différents ordres (physique, psychologique, social, affectif, intellectuel ou environnemental) lesquels gênent son fonctionnement et son épanouissement. Il y a donc une grande variété de situations cliniques et environnementales.

Comme toutes les situations possibles ne sont pas vues en classe, il importe pour le stagiaire de se documenter et de mettre à jour ses connaissances au regard de la situation de la personne accompagnée pour être en mesure d'agir adéquatement en tenant compte non seulement de ses projets, mais aussi de ses possibilités et limites.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Se renseigner sur les problèmes de santé qu'éprouve la personne accompagnée pour en connaître les manifestations et les implications ainsi que les précautions à prendre.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Susciter la réflexion du stagiaire quant à la problématique de la personne accompagnée.
- Soutenir le stagiaire dans ses recherches de l'information pertinente.

Portrait type attendu du stagiaire :

Le stagiaire :

- Résume l'état de santé de la personne accompagnée.
- Identifie les principaux éléments qui caractérisent sa situation.
- Documente ces divers éléments par une recherche documentaire s'il y a lieu.
- Résume les éléments incontournables à considérer au cours de l'accompagnement-parrainage.

Apprentissage progressif

E2. Mobiliser l'interaction personne-occupation-environnement.

Explications :

L'interaction personne-occupation-environnement est au cœur de l'ergothérapie et de l'accompagnement-parrainage. L'accompagnement-parrainage est ancré dans l'occupation humaine. La relation se vit dans le milieu de vie familial de la personne, dans la perspective d'y être bien ou d'élargir ses horizons, autrement dit, pour prendre sa place et habiter son environnement. L'accompagnement-parrainage tient compte des différents environnements de la personne en informant les membres de son entourage et en interagissant avec eux au besoin. L'aide passe par toutes sortes d'activités qui peuvent avoir une utilité, présenter un intérêt ou avoir du sens pour la personne.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Identifier et tenir compte des intentions et des capacités de la personne accompagnée, du potentiel intrinsèque de l'activité humaine et des différents environnements.
- Mobiliser la personne, l'occupation et l'environnement.
- Maintenir l'équilibre entre les trois.

Responsabilités du responsable du cours :

- Encourager les stagiaires à puiser dans les ressources des cours précédents, dans leurs ressources personnelles et dans les ressources extérieures.
- Rappeler aux stagiaires leur devoir de documenter eux-mêmes la problématique de la personne accompagnée.
- Rappeler aux stagiaires qu'il ne s'agit pas d'une course à l'exploit ou d'établir une liste d'activités toutes différentes et extraordinaires. Il faut s'inscrire dans le projet de vie de la personne en lui offrant des opportunités réalistes et du plaisir à actualiser son potentiel.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Susciter la réflexion du stagiaire quant à la mobilisation de la relation personne-occupation-environnement dans une perspective de pertinence, de réalisme et d'équilibre pour la personne accompagnée et pour le stagiaire.
- Faire des suggestions correspondant à la réalité de la personne accompagnée et du stagiaire.

Portrait type attendu du stagiaire :

Le stagiaire :

- Identifie et tient compte des capacités et des intentions de la personne accompagnée.
- Suscite la participation occupationnelle de la personne accompagnée
- Compose avec les environnements, contextes de la personne accompagnée.
- S'organise pour que les activités se réalisent.
- Met l'emphase sur les aspects positifs d'une situation embêtante et sert de modèle pour résoudre des problèmes.
- Soutient l'image positive que la personne accompagnée développe d'elle-même.

Apprentissage clé

E3. Mener une activité réflexive au regard des différentes composantes de la relation.

Explications :

Le stagiaire en accompagnement-parrainage n'a pas à tout réussir du premier coup, il est en apprentissage. L'expérience s'acquiert par le stagiaire en action et en interaction avec les autres ainsi qu'en réflexion.

Le stagiaire doit d'abord apprendre à reconnaître par lui-même ce qu'il fait bien et ce qu'il doit améliorer en prenant du recul et en s'observant. Autrement dit, il doit analyser les différentes composantes de la relation, faire preuve d'autocritique et apporter des changements à son comportement.

Cette analyse renvoie aussi à des préoccupations éthiques, car il faut prendre des décisions responsables et délibérées dans des situations complexes en se référant à des valeurs et à des principes comme le respect de l'autonomie de la personne, la bienfaisance, la non-malfaisance et la justice, en intégrant le récit de la personne à la décision dans un souci de sagesse pratique et en se questionnant sur les conséquences de nos actions sur soi, les autres et l'environnement.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Se questionner sur la communication, les comportements interpersonnels et les distances entre soi et l'autre en utilisant :
 - La grille d'autoperception (en annexe 1).
 - Le journal de bord (exemple type de journal de bord, annexe 5)
 - Le groupe de supervision.
- Prendre conscience de ses tendances personnelles envers certains types de personnes et certaines situations.
- Prendre conscience de la dynamique de la personne accompagnée.
- Solliciter et accueillir la rétroaction de l'enseignant clinique et des membres du groupe de supervision.
- Identifier ses forces et les principaux éléments à améliorer.
- Discuter des moyens de s'améliorer.
- Utiliser les ressources disponibles.
- Modifier son comportement ou ses attitudes à la suite de ces rétroactions et discussions.
- Réfléchir sur les impacts des changements apportés.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Donner de la rétroaction au stagiaire quant à son comportement, souligner les forces à bien utiliser et les éléments à améliorer.
- Valider les moyens envisagés par le stagiaire.
- Suggérer des pistes de réflexion, d'information et d'actions.

Portrait type attendu du stagiaire :

*De manière générale, dans son **journal de bord** et au cours des **séances de supervision**, le stagiaire discute de la relation, de son impact sur la relation (voir exemple de journal de bord, annexe 5) :*

- Décrit sommairement la rencontre (date de l'évènement, durée de la rencontre, contexte, activités).
- Met en évidence les évènements ou les faits significatifs de la rencontre et leurs impacts sur la relation.
- Parle de lui, de la personne accompagnée et de la relation en mettant en relief ses émotions, ses attitudes, ses comportements et interactions ainsi que ceux de la personne accompagnée.
- Analyse les difficultés rencontrées et les réussites.
- Analyse l'impact des activités utilisées sur la personne accompagnée, sur l'aidant et leur relation.
- Émet des pistes d'amélioration ou de solution, des activités alternatives.
- Conceptualise son expérience et met en évidence les apprentissages réalisés.
- Met en évidence ses stratégies d'aidant pour entrer en relation avec la personne accompagnée, susciter son intérêt, son engagement, ou résoudre une difficulté.
- Met en évidence ses ajustements d'aidant aux comportements et aux demandes de la personne accompagnée.
- Discute de sa relation avec l'environnement immédiat, soit l'entourage et les proches, en ce qui concerne leur mobilisation ou le soutien qui leur est apporté.
- Discute des opportunités à saisir et des risques à éviter dans l'environnement physique et communautaire de la personne accompagnée.

- Illustre à travers des exemples concrets les changements apportés dans ses attitudes et comportements avec la personne accompagnée.

*De manière spécifique, pour ce qui est du **portrait initial et final**, le stagiaire traite des points suivants :*

- Dans le **portrait initial du stagiaire (l'aidant)** (réalisé après 2-3 rencontres) :
 - Premières impressions et réactions quant à la relation à construire et à entretenir à la suite des premières rencontres avec la personne accompagnée.
 - Analyse de deux caractéristiques personnelles quant à leur dualité facilitante et contraignante sur la relation avec la personne accompagnée.
- Dans le **portrait final du stagiaire (l'aidant)** (réalisé vers la 9^e rencontre) :
 - Évolution de sa vision comme aidant et de la relation.
 - Ce qui a été donné et ce qui a été reçu.
 - Deux principaux apprentissages réalisés au cours de ce stage.
 - Deux forces qu'il se reconnaît en tant qu'aidant.
 - Deux défis qu'il doit travailler.
- Dans le **portrait initial de la personne accompagnée** (réalisé après 2 à 3 rencontres) :
 - Faire une collecte de données après la présentation du référent (s'il y a lieu) et après 2 à 3 rencontres auprès de la personne accompagnée :
 - Au niveau du système Personne
 - Âge
 - État civil
 - Problématique identifiée (par le référent ou par la personne accompagnée)
 - Ce qui facilite ou entrave pour ce qui est de la dimension physique, cognitive, affective, spirituelle
 - Identification du profil unique par les caractéristiques personnelles de la personne accompagnée (choisir 2 caractéristiques et 1 mode relationnel à privilégier)
 - Au niveau du système Occupation
 - Principales occupations, intérêts
 - Autonomie dans les occupations
 - Habitudes de vie, routines
 - Au niveau du système environnement
 - Environnement physique, social, culturel, institutionnel
 - Analyse de deux caractéristiques de la personne accompagnée quant à leur dualité facilitante et contraignante sur la relation.
 - Identification d'un point commun.
 - Exploration de la manière d'exploiter ce point commun pour développer et entretenir la relation.
- Dans le **portrait final de la personne accompagnée** (réalisé vers la 9^e rencontre) :
 - Faire un bilan des caractéristiques interpersonnelles du profil unique ainsi que des modes thérapeutiques utilisés.
 - Cibler 2 forces et 2 défis et leurs impacts sur la manière d'entrer en relation pour la personne accompagnée.
 - Les impacts ou les transformations observés en lien avec la relation établie et les activités réalisées dans le cadre de l'accompagnement-parrainage.

Apprentissage progressif

E4. Justifier ses actions par le raisonnement clinique.

Explications :

Le stagiaire aura l'occasion de mettre en pratique son raisonnement clinique lors de l'accompagnement-parrainage. Le raisonnement clinique est un processus de pensée qui permet de résoudre des problèmes et de traiter l'information dans un contexte donné (Pelaccia, 2018; Nendaz et al., 2005). Cette capacité à raisonner ses actions avant d'agir et à y réfléchir à nouveau après avoir agi permet de se questionner, de mettre en évidence ses actions ainsi que de les justifier aux yeux des collègues, des personnes accompagnées et de leurs proches. Ce processus continu permet de faire le lien entre la théorie et la pratique. En accompagnement-parrainage, le raisonnement clinique de nature narrative, interactive et pragmatique sera utilisé.

Le raisonnement narratif est phénoménologique et s'inscrit dans la compréhension de l'expérience de la personne accompagnée à travers le récit qu'elle fait de sa vie. Il considère le sens que la personne donne aux événements de sa vie et comment elle vit les changements.

Le raisonnement interactif, comme son nom l'indique, s'intéresse aux interactions entre le stagiaire et la personne accompagnée, il fait donc appel à un questionnement quant à l'usage de soi, à la manière de communiquer ensemble et de mobiliser la personne au regard de l'atteinte de ses objectifs.

Le raisonnement pragmatique intègre les différents paramètres de la situation dans son ensemble, que ce soit ceux de l'environnement, ceux du stagiaire et de la personne accompagnée en ce qui concerne leurs ressources, leurs habiletés ou leurs limites. Il entraîne une prise en compte du contexte pour agir de manière réaliste.

Responsabilité du stagiaire (l'aidant) :

- Faire et formuler son raisonnement clinique sur les plans narratif, interactif et pragmatique.

Responsabilité de l'enseignant clinique :

- Soutenir le processus de raisonnement clinique du stagiaire par des questions et de la rétroaction.

Portrait type attendu du stagiaire :

Le stagiaire :

- Décrit et explique ce qu'il fait, comment et pourquoi il le fait.
- Met en évidence son questionnement quant à ce que souhaite et vit la personne accompagnée.
- Met en évidence son questionnement quant à la manière d'interagir avec la personne accompagnée.
- Met en évidence son questionnement quant à la manière d'utiliser le cadre de l'accompagnement-parrainage, l'activité, l'environnement et les caractéristiques des personnes.
- Met en évidence son questionnement quant aux modes relationnels à privilégier en lien avec les caractéristiques et les événements interpersonnels de la personne accompagnée.

Apprentissage progressif

E5. Décrire la dualité des choses.

Explications :

Il est important de sortir des vieux dualismes bon/mauvais, noir/blanc, pour/contre, pour considérer les choses dans leur ensemble et reconnaître qu'elles sont plus complexes et plus nuancées que nous le laissent supposer les apparences. Cette prise de conscience d'un autre niveau améliore la capacité d'agir du stagiaire, soit en lui permettant de considérer les deux côtés de la médaille et de saisir la double réalité des évènements, de ses caractéristiques ainsi que celles de l'aidé, des règles et des ressources constituées ou mobilisées pour agir.

Responsabilités du stagiaire (l'aidant) :

- Discerner les tendances à polariser les choses selon des dualismes (ce qui est bon versus ce qui est mauvais) et les abandonner au profit d'une vision de la dualité des choses (comment une chose est à la fois bonne et mauvaise).
- Analyser les caractéristiques des personnes et des situations sous leur double facette à la fois habilitante et contraignante, autrement dit, à la fois avantageuse et défavorable, quant à la relation entre le stagiaire et la personne accompagnée.

Responsabilités de l'enseignant clinique :

- Mettre en évidence le recours aux dualismes.
- Rappeler et illustrer la dualité des choses.

Portrait type attendu du stagiaire :

Dans ses propos, dans ses **portraits** comme dans son **journal de bord**, le stagiaire :

- Observe les personnes et les situations selon différentes perspectives.
- Ne polarise pas les choses en utilisant de vieux dualismes (bon/mauvais ; +/- ; plaisant/déplaisant ; satisfaisant/insatisfaisant).
- Montre la dualité des choses en mettant en évidence les différentes dimensions facilitantes et contraignantes d'une même caractéristique.
- S'inspire de cette vision intégrée des choses pour agir de manière adéquate.

ANNEXES

Annexe 1 : Grille d'autoperception des émotions

Annexe 2 : Lettre type

Annexe 3 : Contrat d'apprentissage

Annexe 4 : Évaluation par la personne accompagnée

Annexe 5 : Exemple type d'un journal de bord

Annexe 1 : Grille d'autoperception des émotions

FICHE D'AUTOPERCEPTION DE MES ÉMOTIONS

Dans l'intervention avec la personne que j'accompagne, je me sens : (nommer **deux** émotions et leur intensité sur une échelle de 0 *confortable* à 10 *intolérable*) ainsi que les conséquences que vous observez dans cette situation.

| Émotion 1 | Émotion 2 | Émotion 3 |
|------------------------|------------------------|------------------------|
| | | |
| Intensité | Intensité | Intensité |
| 0-1-2-3-4-5-6-7-8-9-10 | 0-1-2-3-4-5-6-7-8-9-10 | 0-1-2-3-4-5-6-7-8-9-10 |
| Conséquences | Conséquences | Conséquences |
| | | |

Qu'est-ce qui est agréable ou positif dans la relation avec cette personne ?

Qu'est-ce qui est difficile ou pose un défi dans la relation avec cette personne ?

Date : _____

Inspiré d'une fiche préparée à l'IRD PQ par Maurice Bhérier, psychologue et Micheline Boivin, travailleuse sociale

Annexe 2 : Lettre Type

Lettre type

Lieu et date

Professionnel de la santé :

Nom de la personne à qui on écrit et son titre professionnel (soit la personne qui assure le suivi auprès de la personne accompagnée ou qui a fait le jumelage)

L'adresse de la personne à qui on écrit

Objet : Le sujet de la lettre (en caractères gras)

Appel : Formule de civilité

Ex : Madame,
Monsieur,

Introduction : On établit le contact et on amène le sujet

Ex. : À la suite de l'accompagnement-parrainage réalisé cet hiver avec monsieur ou madame unetelle, je vous informe de ce que nous avons accompli.

Développement : En un ou plusieurs paragraphes, on expose notre message (le nombre de rencontres, des exemples d'activités réalisées, les gains qu'en a retirés la personne et les apprentissages du stagiaire, les recommandations et suggestions s'il y a lieu, etc.)

Conclusion : Remerciements

Salutations

Ex. : Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Votre signature

Étudiant en ergothérapie
Université Laval

Annexe 3 : Contrat d'apprentissage

1. NOMS ET COORDONNÉES DES MEMBRES DU GROUPE

Étudiant #1 : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Organisme où est rattachée la personne accompagnée : _____

Étudiant #2 : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Organisme où est rattachée la personne accompagnée : _____

Étudiant #3 : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Organisme où est rattachée la personne accompagnée : _____

Étudiant #4 : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Organisme où est rattachée la personne accompagnée : _____

Superviseur : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Co- Superviseur : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

2. OBJECTIFS

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU STAGE D'ACCOMPAGNEMENT PARRAINAGE ?

EN TANT QUE PERSONNE AIDANTE, QU'EST-CE QUE JE VEUX PARTICULIÈREMENT RÉUSSIR DANS CE STAGE ET QUI ME PERMETTRA DE DÉVELOPPER MON RÔLE D'AIDANT ?

QUELS SONT LES MOYENS (LES RESSOURCES) QUE J'UTILISERAI POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU STAGE ET MES OBJECTIFS PERSONNELS ?

QUELS SONT LES INDICATEURS QUI ME PERMETTRONT DE MESURER L'ATTEINTE DE MES OBJECTIFS PERSONNELS ?

QUELLES SONT MES CRAINTES AU REGARD DE CE STAGE ?

QU'EST-CE QUE JE DEMANDE AUX AUTRES POUR ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ(E) DANS LA RÉALISATION DE CE STAGE ?

3. ENGAGEMENT COLLABORATIF

COMMENT J'ENTREVOIS AIDER MES COLLÈGUES DURANT L'ACCOMPAGNEMENT-PARRAINAGE (ATTITUDES, COMPORTEMENTS, ACTIONS, ETC.) ?

4. ENGAGEMENT DU SUPERVISEUR

EN TANT QUE SUPERVISEUR, J'AI COMPRIS VOS DEMANDES DE CETTE MANIÈRE ET JE M'ENGAGE D'Y RÉPONDRE DE CETTE FAÇON.

5. MODALITÉS DE COLLABORATION ET D'ÉCHANGE (OÙ, QUAND, COMMENT ?)

Les travaux des étudiants (journaux de bord, portrait de l'aidant et de l'aidé)

Les séances de supervision (lieu et moment)

Les consultations individuelles

Évaluation formative mi-stage

Évaluation sommative de fin de stage

Noms et signatures des membres du groupe et du superviseur :

| | |
|-------|-------|
| <hr/> | <hr/> |
| <hr/> | <hr/> |
| <hr/> | <hr/> |
| <hr/> | <hr/> |
| <hr/> | <hr/> |

Annexe 4 : Évaluation par la personne accompagnée

Nom de l'étudiant ou de l'étudiante : _____

Nom de l'organisme auquel est rattachée la personne accompagnée :

1. Ce que la personne accompagnée a apprécié le plus :

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |

2. Ce que la personne accompagnée a le moins aimé :

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |

3. Ce que cette expérience a apporté à la personne accompagnée :

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |

Annexe 5 : Journal de Bord

Accompagnement-parrainage

ERG-2600

Exemple type de journal de bord (entre 2 à 3 pages)

- Semaine #
- Date de la rencontre ou des rencontres :
- Durée :

Décrire et mettre en évidence les éléments suivants lors de la rencontre ou des rencontres :

- Les sujets significatifs abordés et l'activité réalisée
- Les émotions, réactions de la personne accompagnée (qu'est-ce que la personne exprime, quelle est sa perspective ?)
- Vos réactions, émotions lors de la rencontre
- Les stratégies d'intervention lors de la communication (exemple reflet, reformulation, confrontation...) utilisées
- Le choix d'un mode relationnel prédominant utilisé (selon les caractéristiques interpersonnelles de la personne ou selon un évènement interpersonnel)
- Vos ajustements, vos adaptations auprès de la personne accompagnée
- Vos ajustements, vos adaptations de l'activité lors de la rencontre
- L'environnement de la personne accompagnée et l'impact sur ses occupations
- L'impact fonctionnel des forces et limites de la personne accompagnée sur ses occupations
- La façon dont vous suscitez la participation de la personne accompagnée dans ses activités

Analyser votre compréhension des réussites, des difficultés rencontrées et votre plan d'action pour la prochaine rencontre :

- Nommer une force lors de la rencontre
- Nommer 1 élément qui doit être maintenu et 1 élément qui nécessite un changement et expliciter votre réponse
- Nommer la stratégie (moyen, ressource) qui sera utilisée pour effectuer le changement et l'impact sur la relation

Références

- Pelaccia, T. (2018). *Comment (mieux) superviser les étudiants en sciences de la santé dans leurs stages et dans leurs activités de recherche ?* De Boeck Supérieur.
- Héту, J.-L. (2007). *La relation d'aide. Éléments de base et guide de perfectionnement* (4^e édition). Gaëtan Morin.
- Taylor, R.R. (2020). *The intentional relationship: Occupational therapy and use of self. Second edition.* F.A. Davis Company.
- Egan, M. et Restall, G. (2022). *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle.* CAOT.
- ACORE, ACE et ACPUE. (2021). *Référentiel de compétences pour les ergothérapeutes au Canada.*
- Nendaz, M., Charlin, B., Leblanc, V., Bordage, G. (2005). Le raisonnement clinique: données issue de la recherche et implications pour l'enseignement. *Pédagogie Médicale*, 6, 235-254. <http://dx.doi.org/10.1051/pmed:2005028>